

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025
RUN AND BIKE 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

RÈGLEMENT

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA

RUN AND BIKE

DIMANCHE 01 JUIN 2025 - 07h45

RANDONNÉE (sans classement) de 5 Km

COURSE CHRONOMETRÉE de 9 Km

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

1. L'ÉVÉNEMENT

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA (ci-après désigné « l'évènement ») est une manifestation sportive organisée par l'association loi 1901 SPORT PRO NC (ci-après désigné « l'organisateur ») le DIMANCHE 01 JUIN 2025 sur la propriété privée de MR MONTAGNAT à TONTOUTA - ENTRÉE située à environ 300 m à gauche après le PONT DE LA TONTOUTA en direction du Nord.

Autour du village de course, le début de matinée, à partir de 7h45, sera consacré aux BIKE and RUN (1 VTT pour 2) sur un parcours varié (beaucoup de sous-bois, sentiers, course dégagée, chemins en herbe, chemins en terre) de 5 ou 9 km, avec très peu de dénivelé, à effectuer en randonnée ou en compétition.

Les amateurs de VTT pourront se régaler à partir de 9h30, sur un parcours, sans grandes difficultés techniques de 17 km, avec un dénivelé positif d'environ 250m, en s'alignant sur les randonnées en Vélo à Assistance Électrique ou en VTT musculaire, ou bien sur la course chronométrée en VTT musculaire.

Le Kids Aquathlon à 12h15 et les aquathlons XS et S seront les dernières épreuves de la journée.

Podiums à 14h

2. LES ÉPREUVES DE BIKE and RUN – 5 et 9 km

Le BIKE and RUN est une épreuve se déroulant par équipe de 2, avec 1 seul VTT autorisé par équipe (VAE non autorisé). Les 2 membres de l'équipe effectuent la totalité du parcours ensemble, en se passant le relais sur le VTT, de mains à mains, quand bon leur semble. Les équipes peuvent être mixtes, ou composées de 2 femmes ou 2 hommes, et de catégorie d'âge identique ou différente.

Le parcours est destinée aux pratiquants de tous niveaux. A effectuer en mode chronométré pour celles et ceux qui veulent se challenger sur le 9 km, ou en mode non chronométré sur le 5 km.

Les parcours sont balisés avec soin par les organisateurs, et il est obligatoire de suivre le balisage sous peine de disqualification.

L'organisateur décline toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait en dehors des chemins balisés.

Les distances sont fournies à titre indicatif, il est possible qu'il y ait quelques écarts (5 à 10% max) ou que les parcours soient modifiés au dernier moment par l'organisateur pour des raisons de sécurité.

BIKE and RUN	Distance	Dénivelé	Age minimum	Date	Départ	Lieu
COURSE - CHRONO	9 km	45	12 ans (2013)	1/06	7H45	MONTAGNAT
RANDONNÉE	5 km	25	8 ans (2017)	1/06	7H45	MONTAGNAT

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025
BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La randonnée BIKE and RUN de 5 km est accessible à tous à partir de 8 ans (né en 2017).
La course BIKE and RUN de 9 km est chronométrée et accessible à partir de 12 ans (né en 2013).

L'inscription en mode Chrono dans une épreuve permet d'obtenir son temps et d'être classé.

Pour le BIKE and RUN en COURSE CHRONO de 9 km, tous les participants licenciés COMPÉTITION FFTriathlon, devront fournir leur licence de triathlon 2025, à l'inscription sur <https://www.inlive.nc/>

Attention: Pour le BIKE and RUN en COURSE CHRONO de 9 km, les participants NON LICENCIES FFTRI et les licenciés FFTRI LOISIR et DIRIGEANT, devront charger le Questionnaire Info Santé disponible sur le site <https://www.inlive.nc/> dans la rubrique "Pièces Jointes" - fournir un certificat médical si justifié - et souscrire à un "pass compétition" individuel et journalier sur le site internet de la Fédération Française de Triathlon.

<https://espacetri.fftri.com/pass-competition/event/pass-competition/>

et charger le récépissé de souscription lors de leur inscription.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Pas de validation sur place si les inscriptions ne sont pas complètes sur <https://www.inlive.nc/>

Les participants doivent respecter les consignes du directeur de course et des personnels de l'organisation.
Les participants doivent faire attention aux autres concurrents, VTT, véhicules présents potentiellement sur les parcours.

L'accès à la ligne de départ n'est possible qu'après avoir passé le point de contrôle du matériel. Tout participant prenant le départ sans avoir franchi le contrôle sera considéré comme non partant et ne sera pas classé.

Par son inscription le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

4. CHRONOMÉTRAGE (option Chrono uniquement)

Le Chronométrage est assuré par notre partenaire INLIVE avec son matériel informatique et des puces électroniques sur les dossards pour une précision optimale.

Pour les concurrents qui participent à la coupe NC de triathlon, merci de prendre votre dossard attribué à l'année.

Les résultats et les classements sont diffusés en ligne à l'issue de chaque épreuve sur le site : <https://www.inlive-sport.nc/>

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

5. CATÉGORIES

Les participants ayant choisi l'option COURSE Chrono seront classés au scratch et dans les catégories d'âge décrites par la FFTRI (âge au 31 décembre 2025) :

6. RÉCOMPENSES

Seuls les participants ayant choisi l'option COURSE Chrono seront chronométrés et pourront être récompensés.

Monteront sur le podium et seront récompensés, au minimum :

Les premières équipes Femmes, Mixtes et Hommes au scratch.

Des récompenses pourraient être également attribuées à la discrétion de l'organisateur (suivant les lots récupérés), notamment aux équipes composées de Jeunes, ou par des tirages au sort avant la fin de l'épreuve pour gagner du temps.

La remise des prix des épreuves aura lieu sur le village de course à partir de 14H00. Info communiquée lors de notre mail d'infos utiles envoyés avant l'événement.

Seules les personnes présentes pendant la remise des prix pourront prétendre à leurs lots. En cas d'absence lors de la remise des prix, le concurrent suivant dans le classement sera récompensé en lieu et place de l'absent.

Les participants doivent porter une tenue correcte pour pouvoir monter sur le podium.

7. MATÉRIELS OBLIGATOIRES

Tout participant à une épreuve doit récupérer son dossard ou prendre son dossard attribué à l'année par la Ligue de Triathlon de NC.

Nous vous conseillons de retirer vos dossards à la boutique **KINGSPORTS DUMBEA MALL** le **VENDREDI 30 MAI de 11H à 18h** afin de simplifier l'opération. **Les derniers dossards seront distribués le DIMANCHE 01 JUIN sur le site de départ entre 7h et 7h30.**

Les participants sont seuls responsables de la conformité du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de leur entretien. Pour des raisons de sécurité et le bon déroulement de la course, chaque participant est tenu de respecter la réglementation suivante en termes de matériel et d'équipement.

Les vélos admis aux épreuves doivent répondre aux normes en vigueur (bouchons aux extrémités des guidons, freins en état de marche).

Chaque participant doit se présenter au départ avec le casque sur la tête et la jugulaire attachée, et le conserver ainsi pendant toute la durée de l'épreuve.

Sur toutes les épreuves de BIKE and RUN et sont obligatoires :

- Port du Casque
- Chaussures fermées
- Bidon d'eau ou une réserve d'eau de 500ml

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

Sont vivement recommandés :

- Gants, Kit de réparation pneus et/ou chambre à air et outil de gonflage
- Un écopup, barres énergétiques, gels et autres apports alimentaires.

En l'absence des matériels obligatoires au départ, le participant ne pourra prendre le départ de l'épreuve. En leur absence en cours d'épreuve, le participant pourra être mis hors-course ou se voir attribuer une pénalité de temps.

Il est vivement conseillé de prendre un écopup car aucun gobelet ne sera distribué sur les ravitaillements.

En cas d'abandon, le coureur doit en informer OBLIGATOIREMENT le poste de contrôle ou le signaleur le plus proche.

8. INSCRIPTIONS et TARIFS

Les inscriptions sont effectuées par Internet, depuis le site <https://www.inlive.nc/>

L'inscription sur place sera possible le matin de l'événement, **uniquement pour la RANDONNÉE BIKE and RUN** de 5 km, payable en espèces ou chèques uniquement et majorée de 1000f par équipe.

Les inscriptions prendront fin le **jeudi 29 Mai à 23h59**, pour toutes les épreuves.

La confirmation de votre inscription se fait par réception d'un email suite à la validation de l'inscription Internet.

Limite : 200 participants

TONTOUTRAIL	Distance	Dénivelé	Age minimum	Départ	TARIF	TARIF (2013)
RANDONNÉE	5 km	25 m	8 ans (2017)	7H45	1500 F/pers	1000 F
COURSE CHRONO	9 km	45 m	12 ans (2013)	7H45	2000 F/pers	

Afin de réaliser l'inscription en ligne, il faut renseigner :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse email
- Numéro de téléphone portable
- Pour l'option Chrono : une copie numérique d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition, daté de moins d'1 an, à la date de l'épreuve, ou le numéro d'une licence FFTRI en compétition et le nom du club

Le règlement peut être effectué par carte bancaire directement sur le site.

La validation d'un dossier d'inscription fait office d'accord du présent règlement.

Si l'inscription ne peut pas être validée (manque d'un document), il faut recommencer la procédure ultérieurement. Aucune réservation n'est possible.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera tenue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisateur décline toute

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant et la personne ayant cédé son dossard d'une épreuve de l'événement.

9. REMBOURSEMENT

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'épreuve pour laquelle vous êtes inscrit, vous pouvez demander un remboursement, à condition de le faire avant la clôture des inscriptions le Jeudi 29 Mai 23h59, pour être remboursé à hauteur de 70% du montant de votre inscription. Passé cette date, aucun remboursement ne pourra plus être réclamé.

10. RETRAIT DES DOSSARDS

Afin de faciliter l'identification et le pointage tout participant à une épreuve doit récupérer son dossard ou prendre son dossard attribué à l'année par la Ligue de Triathlon de NC.

Nous vous conseillons de retirer vos dossards à la boutique **KINGSPORTS DUMBEA MALL** le **VENDREDI 30 MAI de 11h à 18h** afin de simplifier l'opération. **Les derniers dossards seront distribués le DIMANCHE 01 JUIN sur le site de départ entre 7h et 7h30.**

11. SÉCURITÉ DU SITE

Avec la présence de bétail sur la propriété les chiens (petits, moyens, grands) sont strictement interdits.

L'introduction sur le site de l'événement de tous objets susceptibles d'être dangereux ou illégaux, notamment drogues, armes à feu, objets contondants, matières explosives, alcool est strictement interdite.

12. PARCOURS

Toutes les informations relatives aux courses (profils, horaires...) sont disponibles sur les sites internet <https://www.inlive.nc/>, et la page FB de l'événement.

Chaque participant devra se trouver au départ de sa course à l'heure qui lui aura été indiqué sur le dernier mail d'infos utiles envoyés le vendredi suivant la clôture des inscriptions. Le départ pourra être refusé au participant qui se présente sur la ligne de départ après l'heure fixée.

Les parkings se feront sur différents sites à proximité du village de course, merci de respecter la signalisation mise en place et les bénévoles..

Tout participant devra franchir la ligne d'arrivée pour être classé. Les participants devront impérativement respecter les limites du parcours matérialisé par des rubalises, banderoles ou panneaux. En cas de sortie de piste, ils devront reprendre le circuit là où ils l'auront quitté. Toute infraction constatée par le directeur de course, un signaleur ou un membre de l'organisation entraînera la disqualification de l'épreuve concernée. Dans le cas où le parcours alternerait des portions balisées et des zones de partage avec les autres usagers, les participants devront circuler dans ces zones dans le strict respect du code de la route.

Des signaleurs sont présents sur tous les parcours. Leur rôle consiste à signaler la bonne direction à suivre aux participants et à signaler aux autres usagers de la voie le passage d'une épreuve sportive et la priorité qui s'y rattache en vue d'assurer la sécurité des participants. A l'approche d'un signaleur, le concurrent doit être très attentif aux indications verbales ou visuelles reçues, les respecter scrupuleusement et il doit également

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

s'assurer lui-même qu'il peut parcourir sans danger la zone signalée.

Aucun véhicule suiveur n'est autorisé (même en VTT ou VTTAE) et il est interdit d'accompagner même à pieds un participant.

Sur le circuit, les seules motos, quads ou véhicules admis sont ceux de l'organisation.

La direction de course se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours de dernière minute pour raison de sécurité.

13. POSTES DE RAVITAILLEMENT

Au moins 1 ravitaillement sera mis à disposition des coureurs.

Pour respecter la nature, l'organisation ne fournira pas de gobelet sur les points de ravitaillements, [les participants devront s'équiper d'une éco-cup individuel.](#)

14. ASSISTANCE EXTERIEURE

L'assistance durant une course est sujette aux conditions suivantes :

L'assistance ne peut être réalisée que dans les zones de postes de ravitaillement.

Approvisionnement en eau et alimentation :

En dehors des postes de ravitaillement les participants ne doivent pas recevoir d'assistance de la part du public (bidons, aliments, etc.). Les participants peuvent recevoir de l'aide de la part du staff organisateur ou du staff médical.

15. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser. Tout participant contrevenant pourra être exclu de l'événement.

Les concurrents s'efforceront de respecter la faune et la flore du domaine et d'utiliser les toilettes prévues par l'organisation.

Chaque participant s'engage au travers de son inscription à respecter le règlement du Domaine.

Le non-respect de ces règles entraînera la disqualification du coureur, notamment :

- Abandon de déchets
- Dégradation de plantes
- Allumage de feux
- Atteinte volontaire aux animaux
- Utilisation de raccourcis et dégradation des espaces non prévus dans le parcours
- Agression physique ou verbale d'un membre de l'organisation

16. PÉNALITÉS

Les infractions suivantes seront sanctionnées par une exclusion de l'épreuve ou une pénalité de temps :

- Absence sur un contrôle de passage (exclusion)
- Non-respect du parcours (exclusion)
- Essai pendant le déroulement de la course et en dehors des reconnaissances officielles (pénalité)
- Refus volontaire de céder le passage à un participant souhaitant doubler (pénalité)

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025

BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

17. MÉDICAL

Un service d'assistance médicale est assuré par un médecin et des unités de secours. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours. Sur avis médical, l'organisateur se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours tout participant qu'il juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

18. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'organisation dégage toutes responsabilités en cas de perte, détérioration, vol de matériel et/ou d'équipements individuels.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation, en cas de force majeure. Dans ce cas, le participant renonce à obliger l'organisateur au remboursement total ou partiel de son inscription et des frais connexes engagés pour participer à la manifestation.

19. ORGANISATION - LITIGES

Le directeur de course et ses assistants sont les seuls à décider du placement des concurrents sur les lignes de départ.

Les retardataires ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Toute réclamation devra être déposée auprès du directeur de course dans l'heure d'arrivée du participant. Cette réclamation devra être faite par écrit.

Tout point litigieux sera tranché par le directeur de course responsable de l'organisation des épreuves.

20. ASSURANCES

Responsabilité civile

L'organisation des BIKE and RUN est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile « Fédération Française de Triathlon ».

Assurance Accident Individuelle

Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance « Individuelle accident » ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie. En effet si vous chutez et vous blessez, sans que notre responsabilité d'organisateur de l'événement soit mise en cause, vos dommages (notamment corporels en cas de blessure : frais médicaux et hospitaliers) ne seront garantis que si vous bénéficiez d'une garantie par ailleurs (garantie des accidents de la vie privée, prévoyance, individuelle accident...). Nous vous engageons par conséquent à vérifier si c'est le cas avant le déroulement de la manifestation, et vous conseillons de souscrire une garantie si vous n'étiez pas déjà couvert.

Les licenciés participant à cet évènement sont couverts par l'assurance de leur licence fédérale, l'organisateur SPORT PRO NC étant affilié à la Fédération Française de Triathlon.

Domage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun des participants.

SPORT PRO EVENTS TONTOUTA 2025
BIKE AND RUN 5 ET 9 KM - RANDONNÉE ET COURSE

21. DROIT A L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le concurrent donne son accord à l'organisateur, aux médias, aux partenaires qui pourraient couvrir l'événement, d'utiliser son image (photos, films, prises de vues aérienne) pour la promotion de l'épreuve et sous toutes formes de diffusions (presse, télévision, internet, réseaux sociaux), et sans aucune contrepartie financière ou autre.

Si vous souhaitez vous opposer à la publication de vos photos/images pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision avec une copie de pièce d'identité à l'organisateur par mail à : **club@sportpro.nc**.

22. FORCE MAJEURE

Si la manifestation ne peut être organisée, ou doit être interrompue ou annulée, pour cas de force majeure (intempéries, mouvements sociaux, émeutes...), l'organisateur ne sera tenu à aucun engagement vis à vis des participants. Les droits d'inscription resteront acquis à l'organisateur et ne seront pas remboursés.

23. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à l'évènement implique l'acceptation pleine et entière, par chaque concurrent, du présent règlement.

Il pourra être modifié à tout moment et sans préavis par SPORT PRO NC, l'organisateur.

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisation.